



Formulaire de demande

Programme de subventions – Couches lavables

La Ville de Farnham, à la suite de l'adoption de la résolution 2016-227, octroie une aide financière pour l'achat de couches lavables comme suit :

- Les nouveaux parents recevront un remboursement maximal de 100 \$ sur le montant déboursé pour l'achat de couches lavables pour un premier enfant, sur présentation des factures détaillées et payées.
- Pour chaque enfant subséquent, un remboursement maximal de 100 \$ sera accordé pour l'achat de couches de lavables, sur présentation des factures détaillées et payées.
- Tous les parents de bébés âgés de moins de six mois et résidant sur le territoire de la Ville de Farnham pourront bénéficier de ce programme.

Coordonnées du requérant

Nom du requérant _____

Nom de l'enfant _____ Date de naissance _____

Adresse _____

Téléphone _____

Documents à l'appui

Facture originale Montant total de la facture payée par le demandeur _____

Preuve de naissance de l'enfant Document fourni : _____

Preuve de résidence Document fourni : _____

Commentaires

Signature du requérant : _____ Date : _____

Autorisé par : _____ Date : _____